Une séance régulière du Conseil de Bristol s'est tenue à la mairie le 2 octobre 2023 à 20 h 00 avec le maire Brent Orr et les Conseillers Valerie Twolan-Graham, Archie Greer, Meaghan McConnell, Kim Crawford, Greg Graham et Debbie Kilgour.

- (23-10-118) Il est proposé par la Conseillère Kilgour que les minutes de la réunion du 5 septembre soient adoptées telles que présentées. Adoptée. Le maire s'abstient de voter.
- (23-10-119) Il est proposé par le Conseiller Greer d'adopter l'ordre du jour avec les ajouts. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.
- Il est proposé par la Conseillère Twolan-Graham de demander que l'inspecteur des bâtiments, Marjorie Groulx-Tellier, communique avec l'avocat de la municipalité pour obtenir des conseils sur l'accès à l'avenue Fernbank. En raison d'une entente verbale non documentée adoptée par un conseil précédent, la municipalité a entretenu cet accès privé et cessera de le faire en raison de la question de la responsabilité. La municipalité demandera un avis juridique pour déterminer la responsabilité de l'entretien futur de cet accès. Jusqu'à ce que cette question soit résolue, les résidents de cette voie d'accès seront responsables de son entretien. Adoptée. Le maire s'abstient de voter.

(23-10-121) Autorisation de la CPTAQ

- **ATTENDU QUE** la propriété en question a un faible potentiel agricole en raison de l'abondance des zones humides de basse élévation qui y sont présentes ;
- ATTENDU QUE la propriété visée est entièrement identifiée comme « Priorité 1 » dans le plan de conservation de l'aire naturelle de la Vallée de l'Outaouais et fait partie du secteur prioritaire du Grand Marais de Bristol;
- ATTENDU QUE des espèces de mammifères considérées comme menacées ont été répertoriées sur la propriété;
- **ATTENDU QUE** cette propriété est adjacente à d'autres lots actuellement désignés à des fins de conservation de la nature;
- ATTENDU QU' il n'y a pas d'autre espace approprié dans la municipalité hors la zone agricole puis qu'il s'agit d'une situation spécifique liée à la propriété du demandeur;

PAR CONSÉQUENT Il est proposé par le Conseiller Greg Graham que la municipalité accepte l'autorisation de la CPTAQ pour la propriété identifiée comme faisant partie du lot 5 800 821, telle que présentée. Le Maire s'abstient de voter.

(23-10-122) Il est proposé par la Conseillère McConnell d'accepter l'offre de service soumise par Industries CAMA pour la reconstruction du bâtiment de services à la plage municipale au montant de 340 739.30\$, taxes en sus. Adopté à l'unanimité. Le Maire s'abstient de voter.

Conseillère Crawford donne un avis de motion pour l'adoption des règlements mis à jour de la SQ comme suit: Règlement S.Q. 2023-01 concernant le stationnement, Règlement S.Q. 2023-02 concernant la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics, Règlement S.Q. 2023-03 concernant les nuisances, Règlement S.Q. 2023-04 concernant le colportage, Règlement S.Q. 2023-05 concernant l'utilisation de l'eau à l'extérieur et Règlement S.Q. 2023-06 concernant les systèmes d'alarme. Adoptée. Le maire s'abstient de voter.

- (23-10-123) Il est proposé par la Conseillère Crawford d'adopter le règlement 287A.1 décrétant l'imposition d'une taxe pour financer les centres d'urgence 9-1-1. Le Maire s'abstient de voter. Le Maire s'abstient de voter.
- (23-10-124) Il est proposé par le Conseiller Greer d'accepter les dépenses encourues par le Maire, Brent Orr et la Directrice Générale, Christina Peck, lors de leur participation au Congrès de la FQM les 28 et 29 septembre 2023. Adoptée. Le maire s'abstient de voter.
- (23-10-125) Il est proposé par le Conseiller Greer d'accepter la soumission soumise par Ralph M. Lang Custom Inc. pour la livraison de sel d'hiver au montant de 120.00\$ la tonne. Adoptée. Le maire s'abstient de voter.
- (23-10-126) Il est proposé par la Conseillère Crawford d'accepter la soumission de Jason Hynes Construction Inc. pour le pavage du chemin Pine Lodge au montant de 8968.00\$, taxes en sus. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.
- (23-10-127) Il est proposé par la Conseillère Twolan-Graham d'accepter la soumission de Jason Hynes Construction Inc. pour le revêtement de

Murray Hill au montant de 1478.00\$, taxes en sus. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.

(23-10-128) Il est proposé par le Conseiller Graham d'accepter la soumission soumise par Jason Hynes Construction Inc. pour les travaux de rapiéçage d'environ 2000 mètres carrés sur le chemin Trudeau au montant de 44 782,00 \$, taxes en sus. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.

(23-10-129) Il est proposé par la Conseillère Twolan-Graham que la municipalité accepte l'offre de service déposée par W.F. Baird & Associates Costal Engineers Ltd. pour une évaluation de la structure de la jetée au montant de 19 980.00\$, taxes en sus. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.

(23-10-130) Restauration de la jetée

ATTENDU QUE la Municipalité de Bristol autorise la soumission du projet de restauration du quai au programme d'aide financière aux infrastructures de loisir, de sport et de plein air ;

ATTENDU QUE la municipalité confirme son engagement à payer sa part des coûts admissibles du projet et des coûts d'exploitation courants, à assumer tout dépassement de coûts engendré par les travaux et à n'octroyer aucun contrat pour les coûts directs avant d'avoir obtenu une lettre d'annonce du ministre ;

ATTENDU QUE la municipalité désigne la directrice générale, Christina Peck, comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet susmentionné;

PAR CONSÉQUENT il est proposé par la Conseillère McConnell de procéder avec la demande d'aide financière pour la restauration de la jetée. Le Maire s'abstient de voter.

Je, Christina Peck, directrice générale de la municipalité de Bristol, certifie qu'il y a des crédits disponibles pour payer les dépenses ci-dessous.

Christina Peck, directrice

(23-10-131) Il est proposé par le Conseiller Greer que les factures totalisant 463 729.75\$ soient payées pour le mois de septembre. Adoptée. Le maire s'abstient de voter.

(23-10-132)	Il est proposé par la Conseillère McConnell d'accepter les états financiers pour le mois d'août. Adoptée. Le maire s'abstient de voter.
(23-10-133)	Il est proposé par la Conseillère Crawford d'examiner la faisabilité du concassage du gravier dans la carrière de Tracy par rapport au coût d'achat du produit. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.
(23-10-134)	Il est proposé par la Conseillère Kilgour d'engager James Sally comme préposé à la patinoire pour la saison 2023-2024. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.
(23-10-135)	Il est proposé par le Conseiller Greer de lever la séance. Adoptée. Le maire s'abstient de voter.
Brent Orr, maire	Christina Peck, directrice générale